

RÉDACTION DES STATUTS DE SOCIÉTÉ

Afin que vous puissiez créer une société dans les meilleures conditions, nous réalisons pour vous toutes les opérations nécessaires à la constitution de votre société.

- ✓ Rédaction des statuts et des formulaires administratifs,
- ✓ Enregistrement aux impôts,
- ✓ Dépôt du dossier au greffe du tribunal,
- ✓ Obtention du K-bis.

En nous confiant cette opération, vous optez pour la sécurité et la facilité.

Prix : 800 € HT pour les SCI et 1230 € HT pour les autres sociétés

Cabinet Morel Sinico

121 Avenue Jean Jaurès 84700 SORGUES

Tel : 04 90 83 05 62 Fax : 04 90 83 48 95

www.morelsinico.fr

